

Convocation - Conseil d'établissement

Jeudi 3 novembre 2022 - 19h00-20h00

Visioconférence sur TEAMS

Procès-verbal de la rencontre

Nom	Présence	Fonction	Nom	Présence	Fonction
Monsieur David Cousineau	x	Parent	Madame Myriam Armstrong	x	Enseignante
Madame Véronique Bibeau		Parent	Madame Lysanne Lanoue		Enseignante
Madame Anne-Julie Cyr	x	Parent	Madame Sandra Daunais		Enseignante
Madame Lyne Beaudoin	x	Parent	Madame Sophie Perreault		Serv.de garde
Madame Anne Comeau	x	Parent	Monsieur Marc Nantel	x	Soutien
Madame Stéphanie Guénette	x	Parent	Madame Caroline Rochon	x	Directrice adjointe
			Monsieur Dominic Subranni	x	Directeur

1. Vérification du quorum, lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-051-031122

Mme Stéphanie Guénette propose l'adoption de l'ordre du jour.

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 18 octobre 2022 (REPORTÉ)

3. Frais de service de garde / Facturation aux parents

CE-052-031122

M. Subranni partage des informations au sujet de la facturation, dont :

Aucune facturation envoyée aux parents depuis le début d'année en raison de la modification de la tarification et du logiciel permettant le calcul. L'entrée de données devrait pouvoir se faire sous peu. À noter qu'il s'agit d'une situation au plan provincial.

- Il y aura modifications des tarifs : un maximum de 8,95 \$ par jour sera chargé ;

- Le statut de régulier a été modifié : ce sera un élève inscrit une journée par semaine à au moins 2 plages dans la même journée. Cet élève devient alors subventionné.
- Il y aura des modifications de frais : la charge devient 3,75 \$ au lieu de 3,00 \$
- Frais du midi ouvert : l'an prochain, il faudra charger un montant particulier pour le statut qui sera « surveillance du midi » et ne plus l'inclure dans les frais des services de garde, ce qui aura pour effet de changer les frais.
- Dans les nouvelles règles, il y aura une section « dépannage » = son but sera pour dépanner un parent dans un contexte particulier non récurrent.
- L'envoi se fera dès la semaine prochaine pour la facturation. Il y aura des possibilités d'ententes pour le paiement car la facture sera plus élevée, combinant 2 mois.

Mme Anne Comeau propose l'adoption des nouveaux frais de service de garde. Voir Annexe 1.

4. Code de vie (document déposé par courriel le 19 octobre 2022)

- L'organisme de participation des enseignants fera ses recommandations d'ici vendredi le 4 novembre 2022.
- Il sera approuvé lors du prochain CÉ.

5. Activités

CE-053-031122

- Activité de pièce de théâtre à Thérèse-Martin. Les frais correspondent à 1\$ par élève mais les frais indiqués de 12,70 \$ devraient être beaucoup moins. On espère avoir des autobus pour pouvoir s'y rendre. Toute l'école de l'Avenir est inscrite à l'activité.
- Pièce le 1^{er} décembre pour Casse-Noisettes à Montréal pour les élèves de 1^{ère} à 4^e année. Départ 9h30. Retour 15h. La crainte est la difficulté de trouver un transporteur. La facture serait environ de 8,00 \$ à 8,50 \$. Les coûts des billets seraient financés par un budget relié aux compétences d'« apprécier les arts ».

Mention de félicitations pour tous les efforts mis afin que cette sortie puisse se réaliser.

Mme Anne-Julie-Cyr propose l'adoption de ces activités.

Réf : Voir les annexes 2

6. Comité de parents : Calendrier scolaire 2022-2023 – Consultation comité de parents

Mme Anne Comeau nous informe que la prochaine réunion sera le 16 novembre 2022.

Au niveau du calendrier 2022-2023, on propose de reporter le 13 décembre 2023. Deux options sont soulevées : soit le 8 janvier 2024 ou en avril-mai. À suivre

7. Varia

- Résultats du sondage au sujet du choix du photographe MissKit et décision

Mme Anne-Julie Cyr nous informe du sondage effectué auprès des parents quant à leur satisfaction des photos réalisées par la photographe MissKit. La question posée était : « En considérant les photos, le décor, le prix ainsi que la qualité d'impression, êtes-vous satisfaits des photos scolaires cette année ? »

Réponses reçues via :	Nombre de réponses reçues	OUI	NON	Je suis neutre
Facebook	154 votes	53,0 %	35,0 %	11,0 %
Courriel	158 votes	52,5 %	30,4 %	17,1 %
TOTAL	312 votes			
MOYENNE appr.		52,8 %	32,7 %	14,1 %

À la lumière des différents résultats, et afin de mieux les analyser, il fut décidé de reporter le point de décision à la prochaine rencontre.

8. Levée de l'assemblée

CE-054-031122

M. David Cousineau propose la levée de l'assemblée à 19h 40



Dominic Subranni
Directeur

La réussite scolaire...
c'est notre devoir!